

Jeu de dupes pour une réforme bien peu applicable n°3

Décembre 2018

La répétition n'est pas une vertu mais le nouveau bilan des passerelles concrètes entre l'Enseignement Agricole (MAA) et l'Education Nationale (MEN) confirme que celles-ci ne sont qu'un miroir aux alouettes.

Dans le sens MAAF -> MEN on compte les mêmes nombres à quelques unités près ou presque !

- 146 demandes de mouvement
- 99 dépôts de dossiers
- 45 demandes satisfaites (9 de plus que l'année passée)

Et surtout quel parcours du combattant !

CAE \ Demandes	Nb de demandes codifiées	Nb de maîtres ayant réellement postulé	Nb de demandes satisfaites
NANTES	24	18	6
RENNES	21	14	0
TOULOUSE	16	8	6
BESANCON	10	6	3
LILLE	10	10	?
POITIERS	10	7	0
BORDEAUX	8	0	0
CLERMONT	8	5	2
ORLEANS-TOURS	8	5	5
LYON	7	7	0
GRENOBLE	6	6	5
CAEN	5	5	3
AIX-MARSEILLE	3	1	1
MONTPELLIER	3	2	0
VERSAILLES	3	0	
ROUEN	2	0	0
MARSEILLE	2	2	1
AMIENS	1	1	1
DIJON	1	1	0
PARIS	1	1	1
Corse, Créteil, Guadeloupe, Guyane, Limoges, Martinique, Nancy-Metz, Nice, Reims, Réunion, Strasbourg : pas de demande !			

La CGT propose une réécriture du décret (2016-1021) qui ne prévoit pas le maintien des priorités d'emploi pour les agents en perte d'heures,

La CGT demande que la mobilité soit accessible à tous et aux agents de l'agricole en catégorie 3

La CGT demande aux instances du mouvement du MEN de se caler sur celles du MAA en termes de calendrier et réciproquement.

La CGT demande que les maîtres de 4^{ème} catégorie (PLP) de l'agricole enseignant depuis des années en collège puissent intégrer les collèges du MEN et qu'un courrier soit adressé aux IPR concernés afin que les dérogations soient systématisées (cf circulaire 2015-112).

La CGT demande que les professeurs d'EPS classés en PLP au MAA puissent intégrer de plein droit le corps des P-EPS du MEN, actuellement la passerelle est interdite ce qui est inadmissible.

La CGT demande que des dérogations soient

établies afin que les libellés différents des disciplines des PLP ne soient pas un obstacle au mouvement (Par exemple : un PLP Histoire refusé en PLP Lettres Histoire)

La CGT demande à la CNE d'annuler sa recommandation injuste de traiter les demandes des maîtres de l'enseignement agricole après les demandes codifiées en E et avant celles codifiées en F.

Contactez nos représentant.e.s agricoles et du MEN académie par académie !

Un PROF EST UN PROF ! Le MAA doit revoir sa copie

